

Mardi **22** Novembre 2016

COLLOQUE SE LOGER, CRISE ET SOLUTIONS

R é s e a u B r a b a n ç o n p o u r L e D r o i t a u L o g e m e n t

Bienvenue au colloque du RBDL « Se loger, crise et solutions »

Une crise ? Peut-être ! Quoique ! Ça dure depuis tellement longtemps qu'à la place d'une crise qui est par définition passagère, il faudrait plutôt parler d'un système problématique !

Et un problème qui, indiscutablement, touche ceux qui ne sont pas nés avec une cuillère en argent dans la bouche, mais pas seulement. En fait, il concerne tout le monde. Si l'on prend la peine de regarder, si on veut dépasser les clichés d'un Brabant wallon riche, prétentieux et sûr de lui, je peux vous confirmer qu'en BW comme ailleurs, la précarité est bel et bien présente.

Si l'on pose la question à nos représentants politiques, ils vous diront et je pense, avec sincérité, que c'est une vraie préoccupation. Mais la politique n'a rien d'un pique-nique estival ou d'une veillée au coin du feu.

Entre préoccupations et solutions, il y a un rapport de force.

Va-t-on favoriser l'installation de villas cossues, d'appartement de standing ou au contraire va-t-on ériger des logements sociaux, des petites maisons, des yourtes et des maisons terre-paille ?

Ces décisions auront pour conséquence de choisir pour partie le type de population qui pourra s'installer dans telle ou telle une commune.

Vous me direz, Thierry tu es caricatural ! Imagine que les centres culturels ont fait un travail remarquable qui a permis une prise de conscience critique en faveur du développement durable et contre le capitalisme. Et qu'à la suite de cette prise de conscience, ces gens disposant de bons revenus ont choisi d'habiter des petites maisons, ils ne se condamnent plus à une dette perpétuelle vis-à-vis de leur banque.

Et je vous répondrai que vous avez probablement raison mais qu'il s'agit là d'une minorité... mais il est vrai qu'ils pourraient devenir de plus en plus nombreux.

Vous me direz après, moi dans ma commune j'ai construit ou j'ai permis, j'ai encouragé la création de nombreux logements sociaux. J'ai soutenu des habitants qui voulaient initier des habitats groupés construit sur un Community Land Trust autrement dit un CLT. Et j'ai aussi prévu des habitats légers proches du centre et des transports en commun.

Et nous, RBDL, nous nous réjouissons avec vous de cette approche ouverte tolérante et pluraliste en espérant qu'un jour, il y ait par commune autant de logement public, d'habitat léger, d'habitat groupé et de CLT qu'il n'y a d'habitat traditionnel.

On se réjouira d'autant plus que dans vos écoles primaires et vos mouvement de jeunesse, vous aurez lancé un programme pédagogique grâce auquel nos chères petites têtes multicolores auront appris que grosses

maisons et grosses voitures ne sont pas forcément synonyme de réussite sociale, que yourte ne signifie pas marginaux crottés et sectaires et que logement public ne signifie pas cas sociaux.

Ne nous trompons pas ! Il ne s'agit pas de dissimuler les pauvres dans une prétendue mixité sociale qui ne serait qu'un cache misère. Parce qu'il faudra continuer de lutter contre la croissance des inégalités. Celle-ci ne constitue plus seulement une question élémentaire de justice sociale. Mais elle constitue, aujourd'hui, une question de survie pour la démocratie grâce à un renforcement de sa cohésion sociale. Au jeu de la redistribution la plus égalitaire possible on est tous gagnants, mais il faudra encore beaucoup d'efforts pour y arriver.

En attendant : l'habitat ne doit pas être le résultat de passion triste mais d'affects joyeux.

- Il s'agit d'arrêter la stigmatisation et de favoriser de réels choix d'habitat et de mode de vie qui correspondent aux aspirations de chacun, que ce soit en habitat léger, en logement public ou en logement traditionnel notamment.
- Il s'agit de faire en sorte que l'habitat ne constitue plus un facteur de paupérisation et de mauvaise santé mais un espace de ressourcement et de convivialité choisie.
- Il s'agit de faire en sorte que le locataire d'un habitat public puisse se réapproprier son chez-soi individuel et collectif grâce à des CCLP pacifiés et dynamiques où personne n'instrumentalise personne. Ni les locataires, ni les sociétés de logement public, ni les politiques. Bref, en construisant un vrai dialogue serein et constructif.
- Il s'agit de mettre en place une vraie régulation du logement qui évite le piège de la spéculation et la jalousie propre à la comparaison sociale.
- Il s'agit de dénicher toutes les solutions sans tabou et de participer à l'édification de communes conviviales, ouvertes et tolérantes.

C'est vous dire qu'il faut relever nos manches et nous mettre au boulot. Il y a des solutions mais, pour déterminer lesquelles sont pertinentes il faut établir un constat rigoureux et avancer rapidement et méthodiquement. C'est ce que nous allons tenter de faire aujourd'hui.

Mais avant, je voudrais revenir sur quelques étonnements.

Alors que tout le monde est d'accord pour dire que le logement est une, voire la principale priorité, nous reculons. Selon les derniers chiffres connus, il y a moins de 4% (3,69%) de logement public en BW. Eh oui, le logement public régresse en BW et c'est grave pour la mixité sociale de notre province, c'est grave pour ces gens qui sont forcés de quitter leurs amis et leurs racines. C'est grave parce que c'est un repli sur soi. Vivre ensemble, ce n'est pas vivre entre soi.

Un autre étonnement : l'habitat léger, en ce compris les caravanes et les chalets, constitue une forme d'habitat alternative qui commence à être reconnue par les pouvoirs publics comme solution crédible au problème du logement en Belgique et ailleurs.

Pourtant, nous butons sur une étrangeté. Récemment, il y a quelques petites années tout au plus, le pouvoir politique de Wallonie avait décidé d'ajouter un article au Code wallon du logement. Il s'agit de l'article 22 bis.

À l'instar des logements traditionnels, cet article permet aux habitats légers d'obtenir des aides publiques à la rénovation. Cependant, il semble que cet article ait disparu du nouveau Code wallon du logement. Cette disparition nous inquiète vraiment.

Place maintenant aux intervenants, mais avant je tiens à vous remercier :

Merci à vous d'être présents : Politiques, associatifs, citoyens, habitants de logement public, léger et traditionnel et, bien sûr, merci aux intervenants et animateurs pour le partage de vos pratiques et vos savoirs.

Je dois excuser le directeur de la Société wallonne du Logement, Alain Rosenoer, qui ne peut être présent ce mardi avec nous comme prévu.

Merci aussi à celles et ceux qui ont mobilisé leur énergie, GT, professionnels, militants, pour faire ce colloque.

Un merci particulier au CCBW qui porte le RBDL et à ses collaborateurs dont la direction, son service communication et ses animateurs. Parce que, eh oui, le logement c'est d'abord une question culturelle d'où découlent des politiques publiques mais avant tout, c'est d'abord une question de création de sens.

Et puis, sans gommer le mérite de chacun, que du contraire, je tiens à remercier particulièrement Serge Morciaux et Vincent Wattiez pour la persévérance et le talent dont ils font preuve depuis la naissance du RBDL.

Bon colloque.

Thierry Toussaint